

**Séance du 19 septembre 2024**

Le dix-neuf septembre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT

**MAIRIE DE MONT**  
ARANCE-GOUZE-  
LENDRESSE  
(Communes fusionnées)

**Étaient présents** : Mmes BAZIARD, CAZENAVE, DAUBAS, ETCHART, GRAUX, LOQUET, et ainsi que MM. CAMGRAND, CLAVÉ, LACOSTE-PEDELABORDE, LAPETRE et LETARGUA.

**19-09-2024-12**

Date de convocation le 05/09/2024  
Nombre de conseillers en exercice : 15  
Présents : 12  
Procurations 3  
Votants : 15

**Était absente excusée** : Mme GUITTONNEAU

**Secrétaire de séance élue** : Mme BAZIARD

**Avaient donné pouvoir** : M SALFERANQUE à M CLAVÉ  
M HILLOOU à Mme DAUBAS  
M LAMASOU à M LETARGUA

**OBJET : SECOURS URGENCE**

Le Conseil Municipal saisit par une assistance sociale de la situation sociale d'un administré domicilié à Mont pour la prise en charge d'une partie de sa facture énergétique.

Le montant de l'impayé pour la fourniture de gaz s'élève à 679,43 euros.

Les élus acceptent l'accompagnement de l'administré mais demandent qu'il soit sensibilisé aux questions énergétiques.

Compte tenu de la situation sociale, et de la nécessité pour cet administré, le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré décide de :

**DÉCIDE** de verser un secours d'urgence de cinq cents euros directement au fournisseur d'énergie de cet administré.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme.  
Le Maire,

Jacques CLAVÉ



  
Marie Christine BAZIARD  
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 23/09/2024

Reçu en préfecture le 23/09/2024

Publié le

ID : 064-216403964-20240919-19\_09\_2024\_12-DE

